

24 JAN. 1986

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le

N° *187* /08/02.2/86



MINISTERE DE L'INDUSTRIE
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 - KIGALI

Handwritten signature/initials in blue ink

A traiter par
Date entrée : <i>24.1.86</i>
N° Classement : <i>1639/02.2</i>

Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI

Référence :

Objet : Financement d'une mission
à ROUEN(FRANCE).

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que la
Chambre de Commerce et d'Industrie de ROUEN organise du 26 mai au 1er
juin 1986 un forum sur le thème "Développement de l'Industrie Agro-Ali-
mentaire Africaine: une voie vers l'auto-suffisance".

Ce forum sera le lieu privilégié de
rencontre entre les opérateurs économiques des projets agro-alimentaires,
les industriels, les financiers, les représentants des institutions de
recherche et de formation et ceux des sociétés d'ingénierie en vue de
promouvoir la concertation et le dialogue. Au cours de cette manifesta-
tion dont le programme comprendra les conférences, les exposés-débats,
les visites industrielles et l'exposition d'équipements, de technologie
et de produits, les professionnels auront l'occasion de discuter des
projets agro-alimentaires, (les procédés, le transfert des technologies,
la participation industrielle et la commercialisation des produits
alimentaires).

Il va de soi que la participation à ce
forum de ROUEN présente un intérêt réel pour notre pays qui est au stade
de la planification de l'agro-industrie. A titre d'exemple, la délégation
rwandaise soumettra aux promoteurs potentiels plus de 10 projets agro-
industriels, profitera de l'expérience des pays représentés en matière
de commercialisation des produits alimentaires et entreprendra les démar-
ches destinées à promouvoir la commercialisation des produits africains
en Europe.

.../...

Je vous demanderais par conséquent d'envisager les possibilités de financer une mission de deux agents du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à charge de l'enveloppe du Fonds Européen de Développement réservée à la Promotion Commerciale. Il y a lieu de signaler que le financement comprendra le coût des billets d'avion Kigali - Paris - Kigali, et l'indemnité per diem qui couvrira les frais d'hôtel, de restaurant, de déplacements au cours des visites industrielles. A toutes fins pratiques, il convient de prévoir le coût des billets d'avion et les indemnités de mission égales à celles qui sont payés par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Le Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Artisanat

NGIRIRA Mathieu.-



Copie pour information à:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
KIGALI

MINISTÈRE L'INDUSTRIE DE MINES ET
DE L'ARTISANAT

Rapport

3/4/1987

400 pgs

15 Doc

1986-1987